

en ligne en ligne

BIFAO 74 (1974), p. 63-73

Michel Gitton

Le palais de Karnak.

## Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

## Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

## **Dernières publications**

| 9782724710960      | Le décret de Saïs                              | Anne-Sophie von Bomhard              |
|--------------------|--|--------------------------------------|
| 9782724710915      | Tebtynis VII                                   | Nikos Litinas                        |
| 9782724711257      | Médecine et environnement dans l'Alexandrie    | Jean-Charles Ducène                  |
| médiévale          |  |                                      |
| 9782724711295      | Guide de l'Égypte prédynastique                | Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant |
| 9782724711363      | Bulletin archéologique des Écoles françaises à |                                      |
| l'étranger (BAEFE) |  |                                      |
| 9782724710885      | Musiciens, fêtes et piété populaire            | Christophe Vendries                  |
| 9782724710540      | Catalogue général du Musée copte               | Dominique Bénazeth                   |
| 9782724711233      | Mélanges de l'Institut dominicain d'études     | Emmanuel Pisani (éd.)                |
| orientales 40      |  |                                      |

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

## LE PALAIS DE KARNAK

Michel GITTON

Les références à un « palais de Karnak » (<sup>e</sup>h n 'Ipt-Swt) sont fréquentes dans les textes du Nouvel Empire et de la Basse Epoque <sup>(1)</sup>. Mais à chaque fois qu'il est fait mention de « palais » dans le cadre du grand complexe thébain, il ne s'agit pas nécessairement de la même réalité. Les textes s'y rapportant se divisent apparemment en deux groupes : ceux qui — principalement datés du règne d'Hatshepsout <sup>(2)</sup> — parlent d'un palais qui est effectivement la résidence royale, au moins temporaire, le lieu d'habitation du souverain en visite sur la rive orientale de Thèbes; et, d'autre part, ceux qui mentionnent le palais comme un édifice sacré, temple ou chapelle, servant de cadre à certaines cérémonies du rituel royal <sup>(3)</sup>.

Le Texte du Couronnement d'Hatshepsout (4) inscrit sur des blocs de la Chapelle Rouge, trouvés dans le IIIe pylône de Karnak, cite à plusieurs reprises le palais et fournit à son sujet des informations qui peuvent nous permettre de le localiser, au moins pour cette époque, et d'entrevoir sa signification. Otto a connu partiellement cette inscription, mais il n'a pu en tirer toutes les conséquences, faute de

(1) Otto, Topographie des thebanischen Gaues, Unt. 16, p. 25-26.

(2) Ajouter peut-être, pour le règne d'Aménophis II, le passage de la stèle de Korosko où il est dit que le roi se trouvait où il est dit que le roi se trouvai

(3) Gardiner: «it is clear that a temple,

not a dwelling-place of an earthly king was the scene of the actual coronation » (JEA 39 (1953), p. 25). Parmi les exemples cités par Otto (o.c.), le plus clair est sans aucun doute celui qui décrit Hérihor comme « fils d'Amon (...), mis au monde dans le palais de Karnak par Ouret-Hékaou » (Sethe, MSS 3, 62). L'intronisation d'un grand prêtre d'Amon de la 22° dyn. dans son palais (celui du dieu) est probablement à entendre du grand temple lui-même. (CGC 42220, f, 5).

(1) Résumé dans Yoyotte, *Ann. EPHE* 75 (1967-68), p. 270-71.

Bulletin, t. LXXIV.

9

posséder le contexte (1). Devançant la publication de l'ouvrage consacré au monument d'Hatshepsout (2), nous reproduisons quelques phrases de ce texte capital. Il possède un parallèle malheureusement très mutilé dans l'inscription palimpseste de Deir el-Bahari (3) (cité D, tandis que les leçons de la «Chapelle Rouge» seront désignées par K).

C'est alors qu'il est fait mention du palais (K I, 5-7): , « Sa Majesté (le dieu) arrive à la « Tête-du-Fleuve », en rendant un très grand oracle en direction de la double porte du palais royal qui est sur le bord de la route des offrandes ». L'expression « Tête-du-Fleuve » (ou « Tête-du-Canal ») désigne sans doute le bassin en T qui servait à amarrer la grande barque du dieu (8) [point 1]. Le quai devait se trouver dans l'axe du temple d'Amon, comme celui de Sheshonq II que l'on voit actuellement (9), mais beaucoup plus à l'est, puisque ni la grande hypostyle, ni la première cour n'étaient alors construites; une célèbre représentation de la tombe

- (1) Le texte a été également utilisé par Kees, *MDIAK* 16, 200-204, pour tenter de repérer les différents emplacements où intervenait le rituel royal (couronnement et « visite »).
- (2) Lacau-Chevrier (avec la collaboration de Michel Gitton), Le Sanctuaire d'Hatshepsout à Karnak (la « Chapelle Rouge »), sous presse.
- (3) Naville, Deir el-Bahari, VI, p. 8; Sethe, Das Hatschepsut Problem (Berlin Abh. 1932), § 98, Lacau-Chevrier, o.c., §§ 156-158.
- (4) Posener, ZÄS 90 (1963), p. 98-102. Notre texte a été reconnu comme se rapportant à un oracle par Leclant, ap. Caquot-Leibovici,

- La Divinisation I (Paris, 1968), p. 3.
- (5) Des stations (ou stèles) de Maître sont connues dans divers temples d'Egypte, voy. BARII, p. 61 (note b); III, p. 224-225; JEA 39, 23.30.
  - (6) Urk. IV, 158, 8; 159, 1.
- (7) Ainsi Barguet, Le Temple d'Amon-Rê à Karnak, p. 103, n. 1.
- (8) Cf. l'expression wi³ (n) tp-itrw (JEA 38 (1952), p. 21, n. 3).
- (9) Les récents travaux opérés dans ce secteur ont amené à revoir l'attribution à Ramsès II du quai et de ses environs, cf. article à paraître de Traunecker dans *Kêmi*.

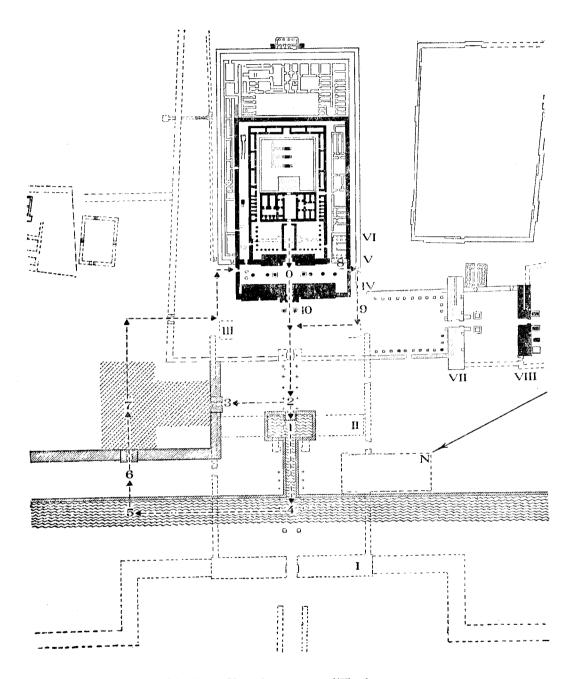


Fig. 1. — Karnak au temps d'Hatshepsout.

de Néferhotep <sup>(1)</sup>, montre un état des lieux sans doute assez proche de celui supposé par notre texte, on y voit le bassin en T avec sa grande branche partant vers l'ouest, mais, à cette époque, le III<sup>e</sup> pylône avait déjà été construit et sans doute le quai légèrement reculé <sup>(2)</sup>. Quant à la « route des offrandes » il doit s'agir, comme l'ensemble du texte le montrera, de l'allée axiale qui traversait le dromos à partir du quai jusqu'à l'entrée du temple <sup>(3)</sup>.

Mais le récit continue : « on (c'est-à-dire le dieu) donne l'ordre d'aller vers le nord » (hd déterminé par la barque) (K I, 7-8). Ce déplacement a-t-il lieu par voie de terre, le cortège longeant par le nord la « Tête-du-Fleuve », ou au contraire la barque portative est-elle embarquée sur le vaisseau flottant afin de pouvoir descendre pendant quelques dizaines de mètres le canal (qui ferait donc un coude à cet endroit pour rejoindre le fleuve plus en aval)? Faute de précision dans le texte lui-même, il nous faut laisser ces questions sans réponse.

Le texte se poursuit ainsi:

$$\begin{cases} K \text{ (I, 9-10)} & \text{ in } \text{ in }$$

- (1) Davies, The Tomb of Neferhotep, pl. 42. Fig. 2 du présent article (le schéma ainsi que celui de la fig. 1 a été exécuté par Mademoiselle Lamy que nous remercions très vivement).
- (2) Chevrier explique la profondeur des fondations du III<sup>e</sup> et même du II<sup>e</sup> pylône par la présence successive de deux bassins qu'il fallut combler l'un après l'autre lorsqu'on construisit ces pylônes (*RdE* 23 (1971), p. 74-78) : le premier, celui qui s'étendait à l'emplacement du III<sup>e</sup> pylône, doit être antérieur aux
- constructions de Thoutmosis I<sup>er</sup> (IV<sup>e</sup> pylône, chapelle d'albâtre du dromos), car l'esplanade en avant du temple aurait été alors trop restreinte; dès son règne, et peut-être avant, le bassin et le quai auraient donc été déjà reportés plus à l'ouest. Barguet situe, quant à lui, le quai de la 18<sup>e</sup> dynastie à la hauteur du début de la colonnade de Taharqa (o.c., p. 48).
- (3) A Kom el-Ahmar, sur une stèle contemporaine, il est question d'un *chemin des offrandes* de 21 *khet*, soit plus d'un kilomètre (*Urk*. IV 135, 17).

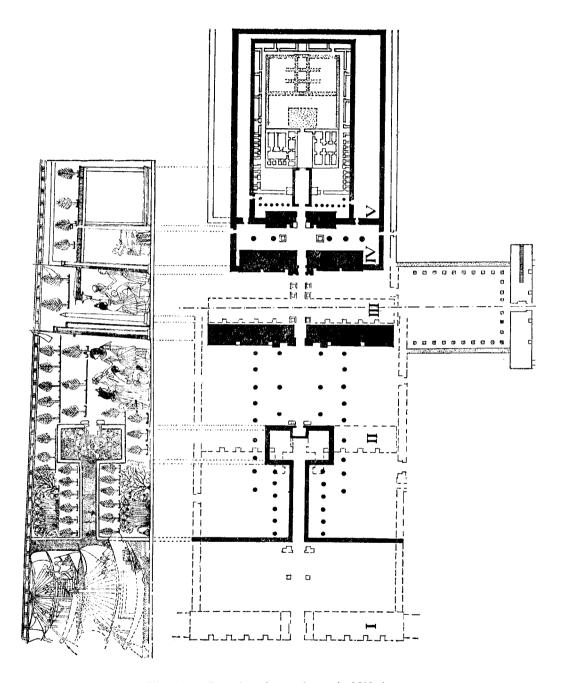


Fig. 2. — La scène du tombeau de Néferhotep.

Bulletin, t. LXXIV.

10

« La Majesté du Seigneur universel baissa (1) la tête en direction de l'est en rendant un très grand oracle en direction de la double porte occidentale du palais-de-cour appelé Je-ne-m'en-éloignerai-pas, qui est sur la rive de la Tête-du-Fleuve. La Dame du Double Pays vint de l'intérieur des splendeurs de son palais (à sa rencontre) » (2). Ce second extrait nous apprend l'existence d'une autre « double porte » du palais, lequel cette fois-ci n'est plus défini comme étant le long (hr-gs) d'une allée, mais sur la rive (hr m³) d'une étendue d'eau. Il nous donne aussi le nom de ce palais qui n'est pas connu en dehors de la Chapelle Rouge (3). L'expression palais-de-cour constitue une difficulté. Otto (4) suggère d'y voir une partie de l'édifice que constitue le palais, il faudrait alors traduire : pavillon-de-cour (5), mais la mention d'une « double porte » ne semble pouvoir s'appliquer qu'au palais lui-même, comme dans le premier extrait.

Il ne semble pas que la barque d'Amon pénètre tout de suite dans le palais; au contraire la reine, qui en est sortie, s'adjoint au cortège et les déplacements reprennent à travers Karnak, coupés d'oracles et de discours. Plusieurs bâtiments

- (1) Lit.: « fut incliné quant à sa tête »; le texte K, a gardé la finale du pseudo-participe. Le sens de shd hr, « Kopf senken » (Wb. 3, 266, 1) n'est attesté qu'à Basse Epoque et dans des contextes peu clairs. Si la traduction ici adoptée est juste, ce serait le premier exemple connu de ce procédé oraculaire, cf. Černý, ap. Parker, A Saite Oracle, p. 44-45.
- (2) Kees (MDIAK 16, 201) a sans doute mal lu le texte: il interprète cette phrase comme une rencontre du cortège d'Amon venant de Louxor (et dans lequel serait déjà la reine) et d'une déesse sortant du palais, sans doute Ouret Hékaou. L'expression nbt t³wy peut certes qualifier une déesse, mais employée seule elle ne peut désigner que Hatschepsout; de plus, la Dame du Double Pays sort « de la splendeur de son palais », ce qui ne convient pas à la déesse, à moins de supposer qu'il s'agisse d'un simple palais rituel, et cela est démenti par tout le contexte, à commencer par le nom
- propre de l'édifice. On notera que l'expression recherchée *m hnw dsrw nw 'h:f* se rencontre dans un autre texte de cette époque, exactement dans le même contexte, et que le suffixe se rapporte nettement à la personne royale (*Urk.* IV, 349, 12).
- (3) Procession géographique du premier registre, bloc 242 (Lacau-Chevrier, § 126, pl. 4), cité par Nims, *JNES* 14 (1955), p. 114, fig. 1 (inscr. 9); un autre palais au nom mutilé sur le même bloc:
  - (4) Lettre du 31/10/66.
- (5) La «loggia» du palais de Médinet-Habou qui donnait sur la cour du temple et servait justement pour les «apparitions» de fête, semble s'appeler 'ht: dans l'édition de Daressy (RT 20 (1898), p. 82), ce qui fournirait un parallèle exact à notre expression, mais l'édition de Chicago donne

semblent visités avant qu'on revienne dans le secteur du palais : il s'agit d'abord d'une partie du grand temple d'Amon appelé (K I, 19) (1), ensuite un passage très abîmé parle du « pavillon divin (sh-ntr) du roi stable ... (que ?) Aâkhéperkarè (Thoutmosis Ier) a fait comme monument parfait pour la Majesté de ce dieu (Amon) ». Il pourrait s'agir de la chapelle d'albâtre construite par Aménophis Ier et Thoutmosis Ier et dont on a retrouvé les blocs dans le IIIe pylône (2); son nom complet est justement sh-ntr 'Imn mn mnw. Du temps d'Hatshepsout, elle devait encore être en place, puisqu'on la voit représentée dans le trajet de la procession rentrant au sanctuaire de Karnak (3); elle prend place entre la « salle large des fêtes » et le « grand château » (qui est probablement identique au « grand château de Maât »). Nous ne sortons donc pas d'un étroit périmètre au voisinage immédiat du IVe pylône : la « salle large des fêtes » (wsht-hbyt) désigne très vraisemblablement la cour précédant le IVe pylône, cour peut-être ceinte de murs (4); on pense que la chapelle d'Aménophis Ier/Thoutmosis Ier s'étendait au sud de cette cour (5).

Après un long passage qui ne contient apparemment que des discours, on arrive à la troisième mention du palais (K III, 19-21):

« L'emplacement de l'escorte royale » évoque un moment du rituel de la « visite au temple » qui figure habituellement avant le « baptême » du roi et son

<sup>(1)</sup> Barguet, o.c., p. 319-320; Björkman, Kings at Karnak, p. 65. Il s'agirait d'un secteur compris entre les murs du VI<sup>e</sup> pylône et les salles d'Hatshepsout. Les exemples de cette expression sous Thoutmosis I<sup>er</sup> paraissent désigner un secteur plus proche de l'entrée du temple, peut-être une salle au sud de la cour Ouadjit (mentionnée immédiatement après dans notre texte, K I, 22) [voir point 8 du plan]. Cet emplacement n'est sans doute pas différent

du « grand château d'Amon » dont il est question dans les scènes de l'« escorte royale » (voy. infra).

<sup>(2)</sup> Barguet, o.c., p. 85 (5); Björkman, o.c., p. 58.

<sup>(3)</sup> Blocs 102 & 128, Lacau-Chevrier, *o.c.*, § 286.

<sup>(4)</sup> Barguet, o.c., p. 307.

<sup>(5)</sup> A l'emplacement du VII<sup>e</sup> pylône, suggère Otto, *Topographie*, p. 22.

introduction au temple; on voit le roi quitter son palais précédé des enseignes (1), il est alors rejoint par les dieux Horus et Thot qui l'escortent jusqu'au temple. Les scènes de la Chapelle Rouge (qui passent très vite sur le départ du palais) présentent diverses stations avant l'arrivée au temple : (2), (2), (3), c'est sans doute ce chemin que la procession d'Amon a franchi en sens inverse : sortie du IVe pylône, puis traversée de la grande cour. La « chapelle vénérable » (hd šps) est-elle un bâtiment distinct, ou un simple édicule en matériau léger servant à l'occasion de certains rites? La seconde hypothèse paraît plus probable (4). Il n'est pas douteux que la « double grande porte du Maître du Double Pays » est la porte du palais, c'est par elle que la procession va finalement rentrer dans ce même palais [point 3]. On remarque grâce à la finale de wrty que le substantif « porte » est ici rwty et non sb³wy, l'entrée en question est donc plus importante qu'un simple passage, c'est un portail monumental, sans doute à double tenaille (5).

Viennent ensuite des développements qui décrivent l'installation d'Hatshepsout sur « l'escalier du Maître unique », (KIII, 23) (6), sur « le grand siège », (KIII, 24) (7), sur « l'estrade », (KIII, 24). On n'est pas obligé de

- (1) Par exemple: Chapelle Rouge, blocs 52 et 110, Lacau-Chevrier, o.c. § 63, pl. 2 A, 3; Barguet, o.c., p. 66, 139, 164, 211; ajouter: Barguet-Leclant, Karnak-Nord IV, p. 75, pl. 61; Leclant, BIFAO 53 (1953), p. 143-146. La scène est généralement intitulée ... C'est aussi par cette scène que débute le rituel de fondation des temples (cf. Montet, Kêmi 17 (1964), p. 75-77).
- (2) Blocs 142 et 152; Lacau-Chevrier, o.c., § 520, 607, pl. 18, 20.
- (3) Bloc 103; Lacau-Chevrier, o.c., § 464, pl. 14.
- (h) Hd šps apparaît souvent quand il s'agit d'approcher l'image divine pour les opérations de fumigation et d'habillement, ainsi dans une titulature: «prêtre-w'b, musicien, stoliste dans toute chapelle vénérable» (CGC

- 42207; cf. aussi CGC 559, l. 1). Le Wörter-buch (3, 209, 2-3 et Belegstellen), s'inspirant surtout des textes ptolémaïques, suggère d'y voir une sorte de naos portatif. Ce sens ne pourrait pas convenir ici.
- (5) Sur rwty généralement appliqué au IVe pylône, voy. Barguet, Temple, p. 88. C'est sans doute par opposition à l'expression « double porte du temple », que notre texte parle de « double porte du Maître du Double Pays », pour montrer qu'il s'agit bien de l'entrée du palais et non du IVe pylône.
- (6) Désignerait la plate-forme du sanctuaire, d'après Sethe, *Amun* § 249; Barguet, *o.c.*, p. 320-321.
- (7) Nom habituel du sanctuaire, ainsi que du support de la barque.

supposer que la reine quittait le palais pour accomplir ces rites, il est hautement probable qu'un emplacement y était ménagé pour la parure solennelle du souverain, lors de son «apparition» devant la foule (1). Puis les déplacements reprennent, mais les lacunes du texte ne permettent plus de les suivre jusqu'au moment où une déesse qui pourrait être Mout adresse à la reine une longue harangue (K IV). La suite ne nous intéresse pas, car il n'y est plus question du palais, du moins sur les blocs conservés.

Les éléments rassemblés nous permettent maintenant d'entrevoir avec une certaine précision la réalité désignée sous le nom de *palais* dans le texte d'Hatshepsout :

- 1—il s'agit d'un édifice possédé par la reine avant sa prise de pouvoir, sans doute hérité de son père; le nom même ne fait allusion à aucun souverain précis et marque seulement la proximité du palais par rapport au temple d'Amon (2).
- 2 cet édifice se trouve dans l'enceinte d'Amon (m) pr-'Imn, mais il est situé devant le temple, sur le dromos, c'est un « palais-de-cours » (wsht étant sans doute synonyme de wsht-hbyt).
- 3 une première entrée [point 3] donne sur le chemin axial reliant la porte du IV<sup>e</sup> pylône au bassin en T où est amarrée la grande barque du dieu, c'est sans doute la même entrée qui est décrite plus loin, comme la « double grande porte du Maître du Double Pays », près de laquelle se situe l'édicule qui sert lors de « l'escorte royale » vers le temple [point 2]. On peut *a priori* situer le palais soit au nord soit au sud de l'axe du dromos, mais la suite prouve que la première solution est la seule possible.
- 4 il possède un second portail, sans doute moins imposant, qualifié de « double porte occidentale », orienté vers le fleuve, c'est lui qui désigne Amon quand, remontant vers le nord, il tourne la tête en direction de l'est [point 6].

Le palais de Karnak que l'on entrevoit ainsi ne diffère pas des palais du Nouvel Empire que nous connaissons par ailleurs (3); sa position à gauche de l'entrée du

- (1) « Apparaître sur l'estrade (tnt²t)», dans le contexte des actes officiels du souverain régnant: Urk. IV 140, 15; 1345, 9; 1385, 6. Cf. Redford, History and Chronology of the 18th dynasty of Egypt, p. 5.
- (2)  $Nn \ w^3 i \cdot i \ r \cdot f$ , « je ne m'en éloignerai pas »,  $\cdot i$  est déterminé par l'image du roi,  $\cdot f$  représente le dieu Amon ou son temple.
- (3) Il faudrait sans doute distinguer les palais attenants à des temples, ainsi ceux de Médinet

temple est également celle du palais d'Abydos, du Ramesséum et de Médinet-Habou (1). La seule originalité est peut-être la présence d'un important accès tourné vers le fleuve.

L'emplacement exact du palais et ses dimensions nous sont évidemment inconnus, on ne peut que supputer sa taille par comparaison avec les autres constructions de ce genre, qui sont toutes beaucoup plus restreintes que les temples correspondants. Il faut sans doute le situer au voisinage du môle nord de l'actuel III<sup>e</sup> pylône. Si l'esplanade précédant le temple (donc en avant du IV<sup>e</sup> pylône de Thoutmosis I<sup>e</sup>) était alors ceinte de murailles, on peut supposer que le palais s'ouvrait sur le mur nord de cette cour (2).

Quand le palais a-t-il été détruit? A-t-il servi après la mort de la reine? On ne sait, en tout cas il disparut sûrement à la fin de la 18° dynastie quand Aménophis III entreprit la construction du III° pylône.

Le palais d'Hatshepsout est-il un édifice rituel? Bien qu'il abrite à un certain moment la barque d'Amon, le palais est d'abord l'habitation personnelle de la reine Hatshepsout et la surprise est générale lorsque le dieu Amon paraît lui manifester un intérêt spécial. Néanmoins, il possède un « grand siège » disposé sur une « estrade », où le chambellan (*imy-hnt*) devait solennellement revêtir le souverain régnant de ses couronnes, mais ce rôle religieux que l'on retrouve dans toutes les résidences royales (y compris celle de Malgatta) ne signifie nullement qu'il

Habou ou du Ramesséum, et, d'autre part, les palais indépendants, comme celui de Malgatta (voy. Vandier, Manuel d'Archéologie égyptienne, II, p. 1004 et W. Stevenson Smith, The Art and Architecture of Ancient Egypt, p. 159 sqq.). Les seconds devaient être des résidences permanentes, tandis que les premiers servaient surtout lors des visites que faisait le souverain à un temple, ce qui expliquerait leurs dimensions modestes. Les deux palais de Deir el-Ballas, remontant au début de la 18° dynastie, ne semblent liés à aucun temple (Smith, o.c., p. 156-159); leur architecture présente de nombreuses particularités qui ne permettent pas de les compa-

rer à l'édifice de Karnak pourtant contemporain.

- (1) L'édifice en briques trouvé au nord du grand temple de Tanis, et improprement désigné par Montet sous le nom de « Ziggurat » (Tanis, p. 74-76), est sans doute un palais, ouvrant comme ceux du Nouvel Empire, sur la cour du temple, (cf. Yoyotte, « Egypte Ancienne », dans Histoire de l'art 1, Encyclopédie de la Pléiade, p. 315).
- (2) Il se pourrait que le tracé du mur ouest soit encore observable (voy. Barguet, *Temple*, p. 272, n. 7), mais les vestiges retrouvés semblent contemporains de la construction du VII<sup>e</sup> pylône, donc de Thoutmosis III.

ait été un palais purement symbolique, simple annexe du temple, comme ce sera le cas, semble-t-il, à Basse Epoque, quand le rituel royal se développera indépendamment de la présence effective des souverains du moment.

Grâce au *Texte du Couronnement*, l'histoire des constructions de Karnak nous est un peu mieux connue. Souhaitons que la découverte de nouveaux blocs précise les enchaînements et permette de faire ressortir de l'oubli la figure du temple, en ce début de la 18<sup>e</sup> dynastie où trois règnes réparateurs avaient déjà peuplé le domaine d'Amon de nombreux et magnifiques édifices.